code postal 69730

code Insee 69278

Oui

non

X

Commune de GENAY Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols

1. Annexe à l'arrêté préfectoral n° 2006-1564	du 14/02/06	mis à jour le 28/01/19
2. Situation de la commune au regard	d'un ou plusieurs plans de prévention	de risques naturels [PPR n]
La commune est située dans le périmè	tre d'un PPR n	oui X non
Approuvé	date 12/12/06	aléa Inondation (Grand Lyon Rhône et Saône – secteur Saône)

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : La note de présentation consultable sur Internet * X Le règlement X Les documents graphiques X Le règlement du PPR approuvé intègre des prescriptions de travaux oui X non

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m date

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPRt] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé non 4 2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé oui non BASF-Agri Production et Coatexdate 10/11/14 aléa Thermique, toxique et surpression

usine 1 Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont

consultable sur Internet * X

consultable sur Internet *

zone 5

non

forte

oui

Le rèalement Les documents graphiques

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 X zone 3 zone 4 très faible faible modérée movenne

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité consultable sur Internet

6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

oui non consultable sur Internet '

7. Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon

En application des articles L.1333-22 et L.1333-29 du code de santé publique et L.125-23 du code de l'environnement

La commune est classée à potentiel radon niveau 3

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont

consultable sur Internet *

pièces jointes

8. Cartographie

extraîts de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des rísques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

Documents réglementaires en vigueur consultables sur : http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Lasecurite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone

Cartographie consultable sur: http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial.map

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/ dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi catastrophes naturelles nombre nombre

0 5 FEV. 2019

catastrophes technologiques

Le préfet du Rhône